

AI Index: PRE 01/309/2009
19 August 2009

Afghanistan. Les restrictions imposées aux médias à l'occasion des élections affaiblissent le processus démocratique

À la veille des élections présidentielles en Afghanistan, Amnesty International appelle le gouvernement afghan à revenir sur l'interdiction imposée aux médias nationaux et internationaux de faire état d'actes de violence et d'un climat d'insécurité lors du scrutin du jeudi 20 août.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion du Conseil national de sécurité mardi 18 août et annoncée par le ministère afghan des Affaires étrangères. Selon le ministère, les journalistes doivent éviter de faire état d'actes de violence ou d'un climat d'insécurité en lien avec les élections pendant le scrutin.

« *Le gouvernement afghan doit immédiatement annuler les restrictions imposées aux médias et autoriser les médias nationaux et internationaux à mettre en pratique la liberté d'expression et le droit de la population à avoir accès à l'information* », a déclaré Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

À l'approche du scrutin, Amnesty International a enregistré plusieurs actes d'intimidation à l'égard de journalistes afghans ayant émis des critiques ; ces actes étaient aussi bien le fait du gouvernement afghan que des insurgés talibans.

Amnesty International considère qu'imposer des restrictions aux médias le jour de l'élection affaiblira les efforts de la communauté internationale et les avancées du gouvernement afghan en matière de maintien de la liberté d'expression et d'accès à l'information en Afghanistan.

« *La liberté d'expression est au cœur du processus démocratique. Le gouvernement afghan contredit ce principe même en tentant d'imposer des restrictions au travail des journalistes à un moment où la population afghane a besoin de plus, non de moins d'information* », a déclaré Sam Zarifi.